

Action A.1 : « Accompagnement global et stratégique des exploitations en transition »

Cahier des charges de la prestation

1. Cible

Elle peut concerner TOUS les éleveurs en phase de réflexion sur leur métier, leur système de production :

- Eleveurs avec plus de 50 brebis ayant son siège en Auvergne-Rhône-Alpes en phase de réflexion : Investissement, arrivée d'un associé, départ d'un parent, problème de main-d'œuvre et/ou de santé, impact conjoncturel (flambée des prix, sécheresse), interrogation majeure sur la logique de production (intensification, extensification, autonomie fourragère, etc.)
- Eleveurs/agriculteurs créant un nouvel atelier ovin en Auvergne-Rhône-Alpes (hors projet d'installation bénéficiant d'une aide au conseil dans le parcours à l'installation)
- Eleveurs avec plus de 50 brebis ayant son siège en Auvergne-Rhône-Alpes en phase de transmission (âgés de plus de 55 ans)

2. Objectif pour l'éleveur

Avoir un **accompagnement individuel qui le fasse avancer face ses questionnements, c'est-à-dire un outil d'aide à la décision** pour éclairer son projet et piloter le changement.

⇒ Le rôle du conseiller est celui d'un **guide** dans l'analyse basé sur la co-construction des hypothèses d'étude.

Définir une vision **commune** (cas des GAEC)

3. Contenu de la prestation

La prestation est articulée sur 2 ans :

- Réalisation d'un diagnostic global d'exploitation prenant en compte les attentes de l'éleveur
- Etude des pistes d'amélioration possibles
- Rendu et plan d'actions

Le conseiller peut soit étudier un seul scénario, pour voir dans quelles conditions il est réalisable en tenant compte de tous les paramètres de l'exploitation ; soit étudier plusieurs scénarios, pour déterminer le plus pertinent.

Elle concerne un projet dont les effets se mesurent sur l'ensemble de l'exploitation. Ainsi :

- On étudie la cohérence entre les **objectifs de l'éleveur** et son projet

- La démarche est **systemique**, c'est-à-dire que l'on va mener avec l'éleveur une réflexion globale sur toutes les dimensions de l'entreprise (humaine, système de production, environnement)
- On a les 3 entrées : **technique, humaine et économique**

La prestation se décompose de la façon suivante : (variation du temps imparti à chaque étape en fonction du nombre d'associés, du nombre de scénario étudié, de la simplicité/complexité du système...)

Durée <u>minimale</u>	Contenu
1 ^{ère} visite en exploitation 0.5 jour à 1 jour suivant complexité de l'exploitation et collectif de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Tour du site d'élevage, état des lieux - Evaluation de la demande (est-on bien sur un besoin d'accompagnement stratégique ?) - Appropriation du fonctionnement et Identification des objectifs personnels et professionnels - Identification des opportunités / menaces liées à l'environnement et à la réglementation. <p>Il est possible de devoir ajouter quelques heures d'entretien intermédiaire sur les hypothèses en cours d'étude.</p>
Au bureau 1 jour à 1.5 jour suivant le nombre de scénarios et l'amplitude des changements	<p>En s'appuyant sur la collecte précédemment réalisée, et sur l'ensemble des documents de l'éleveur, études des pistes d'amélioration possibles selon les besoins exprimés par l'éleveur</p> <p>On regardera, pour chaque scénario :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la faisabilité technique (troupeau, alimentation, système fourrager, rotations, assolement, investissements...), - la cohérence avec la main-d'œuvre disponible - la faisabilité économique <p>Rédaction d'un document à l'attention de l'éleveur présentant les résultats.</p>
En exploitation 0.5 jour	Présentation des pistes d'amélioration étudiées à l'éleveur, évaluation de la prise de risque, identifications des ++ / - - et cohérences / incohérences
Au bureau Restitution 0.5 jour	Rédaction du rendu et restitution aux associés avec : points de vigilance, conditions de réussite, avis du conseiller et plan d'actions.
En exploitation 0.5 jour	Bilan : plan d'actions mis en œuvre, difficultés rencontrées

Le plan filière prend en charge 3.5 jours d'intervention sur deux ans par un forfait de 840€ HT/élevage.

4. Compétences de l'accompagnant

Pour pouvoir réaliser cette prestation complète, le ou les techniciens maîtrisent :

- l'approche globale
- Les aspects technico-économiques et références
- Possèdent des aptitudes d'écoute, de reformulation, d'objectivité